



FICHE TECHNIQUE COMITÉ ZIP LES DEUX RIVES

Projet réalisé

Fiches Technique : E-8
Date d'ouverture : Novembre 2002 **Date de mise à jour :** Novembre 2004

Enjeux :

<input type="checkbox"/>	Préservation et mise ne valeur de la biodiversité
<input type="checkbox"/>	Élaboration d'un code d'éthique
<input type="checkbox"/>	Amélioration de l'accessibilité au fleuve
<input type="checkbox"/>	Retour à la baignade
<input checked="" type="checkbox"/>	Autres

Nom du projet : Cueillette d'arbres le long des berges
Promoteur : Comité ZIP Les Deux Rives
Localisation : Berges du fleuve Saint-Laurent secteur Pointe-du-Lac

Problématique :

La végétation sur les berges peut parfois être problématique pour les résidents, surtout quand les arbres meurent et menacent de tomber sur des résidences. Monsieur Philippe Giroul, résident riverain de Pointe-du-Lac, a vu sa résidence menacée par la chute de trois peupliers d'une quarantaine de pieds de hauteur. Les peupliers, qui ont été abattus et débités en billot de 18 pouces de long, encombrant maintenant la berge derrière la résidence de monsieur Giroul.

Monsieur Giroul a fait des démarches auprès de la Ville de Trois-Rivières pour se débarrasser des arbres, mais la municipalité a dit de communiquer avec le Gouvernement du Québec. Celui-ci a dit de communiquer avec le Gouvernement du Canada. Ce dernier a dit de communiquer avec la Ville de Trois-Rivières. Se trouvant dans une boucle sans fin, monsieur Giroul a finalement communiqué avec le Comité ZIP Les Deux Rives.

Les billots de bois étant trop lourd pour les transporter à main nue, un tracteur s'avère nécessaire pour les déplacer. Les démarches du Comité ZIP Les Deux Rives se sont avérées infructueuses pour trouver le matériel nécessaire.

Solutions :

Le Comité ZIP Les Deux Rives réalise à l'été 2003 un projet de nettoyage des berges de la rive nord du fleuve Saint-Laurent par de la réinsertion sociale (voir fiche E-6). Le Comité ZIP Les Deux Rives profite de l'occasion pour aider monsieur Giroul à enlever les arbres de la berge et pour trouver une alternative à la mise des déchets dans un dépotoir. Un tracteur et une pelle seront nécessaires pour transporter les billots de bois qui sont trop lourds pour être déplacés à mains nues.

Avantages :

Une fois le bois enlevé, la berge retrouvera son état d'origine et elle sera de nouveau accessible. Il y aura moins de matière en décomposition sur la berge et dans le fleuve Saint-Laurent. Ceci permettra d'enlever les possibilités d'obstacles flottants qui pourraient être dangereux pour les petites embarcations. Le bois sera recyclé et réutilisé.

Faisabilité :

- Obtenir un moyen de transporter les billots de bois;
- Trouver une compagnie de recyclage du bois;
- Trouver les fonds pour le transport du bois et son recyclage.

Partenaires visés :

Le Comité ZIP Les Deux Rives;
Bois Recyclés Trois-Rivières;
Monsieur Philippe Giroul (résident de Pointe-du-Lac).

Coûts :

Contribution du Milieu :	
Coordination du Comité ZIP Les Deux Rives (10h à 22\$/h)	220,00\$
Agent de projet du Comité ZIP Les Deux Rives (50h à 20\$/h)	1 000,00\$
Coordonnateur sur le terrain du Comité ZIP Les Deux Rives (20h à 20\$/h)	400,00\$
4 participants, projet de nettoyage des berges, Comité ZIP Les Deux Rives (8h à 7.30\$/h)	233,60\$
Bénévolat :	
Démarches de monsieur Giroul (50h à 20\$/h)	1 000,00\$
Coût du déplacement des billots de bois avec un tracteur et conducteur (une journée)	800,00\$
Coût du transport du bois payé par monsieur Giroul	70,00\$
Valeur totale du projet	3 723,60\$

Échéancier :

Les arbres devraient être enlevés à l'été 2003

Indicateurs d'atteinte de l'objectif :

Les arbres ne seront plus sur la berge
La berge aura retrouvée son état d'origine

Références :

Projet présenté et réalisé par le Comité ZIP Les Deux Rives
Alexandre Lamothe, Agent de projet

Notes supplémentaires :

- Il y a eu plusieurs rencontres du personnel du Comité ZIP Les Deux Rives avec monsieur Giroul, entre le 29 mai et le 8 juillet 2003.
- Bois recyclés Trois-Rivières, une entreprise trifluvienne spécialisée dans le recyclage du bois, a été contacté pour le recyclage des arbres. Monsieur Giroul a accepté de payer les frais de transport demandés par Bois Recyclé Trois-Rivières. De plus, c'est Monsieur Giroul qui a fait les démarches pour obtenir un tracteur avec une pelle pour transporter les billots de bois.
- Le projet s'est terminé le 8 juillet 2003.